

Compte rendu du conseil d'Ecole du

Lundi 4 novembre 2024

Présents :

Enseignants : Mmes, BEAUMANOIR, BAPTISTE, NYAMBI, DUPUET, SAULNIER, LEGRAND-CHAMART, MALABRY, POUBANNE, M CHAMART (directeur), FINET, , Mme MULLER (Maîtresse E).

Parents : Mmes. TAILLARD, PICQUIER, LIVAIN, FONTANET, BORDET, BARREAU-CREPIN, OMONT, BANNIER, OSQUIGUIL, GAUTIER, ALAO.

Mairie : M. BOUVIER (Adjoint aux affaires scolaires).

DDEN : Mme TAVARES

Excusés: Mme LACHAISE (Inspectrice), Mme MICHEL (Psychologue scolaire), M. Nebel (maire), Mme BOULIC (enseignante), Mme BARBE (enseignante), Mme CHOLLET (enseignante), M. LOUIS (maître E), M.FOURNIER (remplaçant).

Table des matières

1. Elections et règlement intérieur	2
2. Présentation des classes : effectifs/répartition pédagogique	2
3. RASED et élèves à besoins particuliers.....	3
4. Bilans des évaluations du CP au CM2.....	4
5. Projet d'école	5
6. Délégués.....	5
7. ENT	6
8. Intervenants extérieurs	6
9. PPMS	7
10. Fonctionnement de l'école	7
11. Budget mairie, travaux à prévoir et à venir.....	8
12. Sorties et projets des classes	9
13. APE	11

1. Elections et règlement intérieur

Tour de table de présentation.

Félicitations et accueil des nouveaux parents.

Rappel trombinoscope en vue de la diffusion à tous les parents d'élèves.

► Vote du règlement intérieur de l'école.

Pas de propositions de modifications

► Le règlement est adopté à l'unanimité.

2. Présentation des classes : effectifs/répartition pédagogique

► L'école compte à ce jour 231 élèves pour 10 classes. Pour rappel, il y avait 225 élèves à la même période l'an passé.

Cela fait donc une moyenne de 25,55 élèves par classe.

► L'équipe est restée très stable par rapport à l'an dernier. Mmes Baptiste, Barbé et Legrand travaillent sur l'école à mi-temps et sont respectivement remplacées par Mme Dupuet, Mme Boulic et Mme Chollet.

Mme Dupuet effectue également la décharge de direction.

Mme Goujon a repris son poste de remplaçante sur l'école.

Enfin, Mme Muller, comme M. Frédéric Louis ont conservé leur poste de maître E. Mme Michel est toujours la psychologue scolaire. Le réseau est toujours au complet cette année.

► La répartition est la suivante :

- 1 CP à 24 élèves ➡ Mme BEAUMANOIR
- 1 CP/CE1 à 23 élèves ➡ Mme MALABRY
- 1 CE1 à 23 élèves ➡ Mme BARBE
- 1 CE1/CE2 à 24 élèves ➡ Mme BAPSTISTE/Mme DUPUET
- 1 CE2 à 27 élèves dont 1 élèves en dispositif ULIS ➡ Mme NYAMBI
- 1 CM1 à 28 élèves dont 3 élèves en dispositif ULIS ➡ Mme POUBANNE
- 1 CE2/CM1 à 27 élèves dont 2 élèves en dispositif ULIS ➡ M. FINET
- 1 CM1/CM2 à 26 élèves dont 3 élèves en dispositif ULIS ➡ Mme. LEGRAND-CHAMART
- 1 CM2 à 29 dont 3 élèves en dispositif ULIS ➡ M CHAMART/Mme DUPUET

Mme SAULNIER est la coordonnatrice du dispositif ULIS : elle coordonne les temps d'inclusion des élèves en classe de référence, les temps d'apprentissage en ULIS, les temps de soin pour les élèves bénéficiant d'un SESSAD. 12 élèves font partie du dispositif avec des temps d'inclusion adaptés à leur âge et à leurs possibilités.

Les effectifs sont plus allégés en cycle 2 car les classes de CP et CE1 sont limitées à 24 élèves maximum, dans la mesure du possible (arrivée en cours d'année). C'est ce qui explique que les effectifs sont plus chargés en cycle 3. Il est enfin à noter que la quasi-totalité des inclusions des élèves d'ULIS se font au CM1 et CM2 (11 sur 12)

3. RASED et élèves à besoins particuliers

► Madame Muller présente l'historique de la composition du rased de Bléré :

- Deux maîtres E (ils travaillent sur les apprentissages)
- Un psychologue scolaire

Il n'y a pas de maître G qui est lui à dominante relationnelle (rapport à l'école, à la posture d'élève et aux apprentissages).

► Madame Muller précise qu'elle et M Louis travaillent à la demande des enseignants lorsque les difficultés persistent. Ces interventions peuvent se faire en classe ou hors de la classe en petits groupes. Nous nous réjouissons que le réseau d'aide soit au complet.

► Actuellement l'école compte 25 élèves en situation de handicap, et plusieurs élèves en attente de reconnaissance auprès de la MDPH. 12 de ces 25 élèves font partie du dispositif ULIS. Chacun d'entre eux a un accompagnement individualisé. Quand ils sont en ULIS avec Mme SAULNIER, ils peuvent recourir à l'aide de l'AESH affectée au dispositif : Mme CHA. Ils y vont donc pour un temps variable, et dans des domaines différents selon leurs possibilités (certains pour math ou français, d'autres pour des matières de découverte).

4 de ces élèves bénéficient de l'aide d'un SESSAD.

► Les autres élèves sont dans les classes ordinaires et bénéficient d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation). Ils sont accompagnés par des AESH pour une partie du temps scolaire (en général 12 heures maximum, parfois moins). Ces AESH sont cette année au nombre de 5 : Mmes TSCHANZ, NARBONNE, BURON, VENDER MEULEN, et M. DENIS.

Monsieur BOUVIER indique que les AESH devraient pouvoir intervenir sur les temps méridiens.

Monsieur Chamart indique que malheureusement les AESH ne peuvent pas dépasser 24 heures par semaine et que donc dans le cas d'interventions sur le temps méridien cela reviendrait à enlever des heures d'accompagnement sur les temps d'apprentissage en classe. C'est la raison pour laquelle les enseignants n'y sont pas favorables.

► Afin d'améliorer une meilleure inclusion des enfants en ULIS, nous rédigeons par chaque enfant des fiches navettes qui permettent d'optimiser les inclusions.

► Outre ces 25 élèves, d'autres élèves ont des besoins particuliers et font l'objet d'une attention particulière, notamment d'aménagements en classe. Les équipes éducatives organisées tout au long de l'année sont précisément là afin de lister les difficultés et de définir les aménagements d'apprentissage dont ces élèves ont besoin.

Pour cela, l'école s'est équipée de matériels spécifiques pour ces élèves : 8 ordinateurs portables avec des logiciels adaptés, plans inclinés, tables hautes (...) et continuera de s'équiper en fonction des besoins.

Nous invitons toutes les familles à signaler à l'enseignant tous types de suivi susceptibles d'améliorer la prise en charge de la scolarité de leur enfant.

► APC : C'est-à-dire les Activités Pédagogiques Complémentaires. Elles sont faites 2 fois par semaine pour un groupe d'enfants de 11h45 à 12h15. Les enseignants prennent donc en charge les enfants en fonction des besoins ou sur des projets définis.

► Dispositif CLAS : ce dispositif émane du centre socio culturel. La responsable est Aude Griveau. Il est organisé de la façon suivante : 2 fois par semaine, 12 élèves maximum sont pris en charge (le mardi et le vendredi) afin de travailler le mardi sur les devoirs (comment apprendre à apprendre) et le vendredi il est proposé des activités en lien avec la bibliothèque. Ce dispositif démarrera à la rentrée de novembre. Il est à noter que beaucoup de familles proposées refusent ce dispositif ou ne répondent même pas aux demandes.

Mme Taillard questionne sur le mode de contact des parents concernés.

M. Chamart indique que les parents sont reçus par les enseignants pour une présentation du dispositif puis sont appelés par Mme Griveau, responsable du dispositif au CSC.

► Pacte : 2 enseignants : Mme Poubanne et Mme Malabry proposeront des stages de remise à niveau à la fin des vacances d'été.

4. Bilans des évaluations du CP au CM2

Comme au niveau national, tous les élèves de l'école ont été évalués du CP au CM2.

Suite à ces évaluations, toutes les familles ont été reçues afin de faire le point sur les résultats de ces évaluations.

Mme Legrand indique que certaines familles ne sont pas venues malgré les invitations.

Cela a permis à tous les enseignants de faire le point sur les compétences et les difficultés de chaque élève.

De façon générale, nous avons analysé collectivement ces résultats. Ce qui semble poser des difficultés importantes dans tous les niveaux, c'est :

- La lecture à voix haute.
- La maîtrise de l'orthographe.
- La résolution de problèmes.
- En CM, il faut ajouter les tables de multiplication.

A noter tout de même que ces évaluations arrivent très tôt dans l'année (une semaine après la rentrée).

Et que donc de nombreux élèves ont besoin d'un temps de remise en route.

C'est donc un éclairage utile mais relatif.

5. Projet d'école

Nous avons fait l'objet l'année dernière d'une évaluation d'école.

Un parent d'élève demande qui était les évaluateurs.

Monsieur Chamart indique qu'il s'agissait d'un inspecteur de l'éducation nationale, d'un directeur d'école et d'un principal de collège.

Cette évaluation avait pour but de faire émerger les axes de progrès pour notre école.

En croisant le bilan de cette évaluation avec les résultats obtenus aux évaluations nationales, cela nous conduit cette année à rédiger notre nouveau projet d'école.

Il est rappelé qu'un projet d'école a pour but de définir des axes prioritaires de travail afin d'améliorer les performances scolaires de nos élèves ainsi que leur bien-être à l'école.

La rédaction de ce dernier a déjà débuté. La version finale sera présentée lors du second conseil d'école en mars 2025.

Dans ce projet d'école, nous avons 3 axes directeurs :

Axe 1 : Progresser : Une école porteuse de savoir.

Axe 2 : Faire société : une école porteuse de valeur.

Axe 3 : Se caractériser : Une école porteuse de collectifs et de projets.

Nous avons donc pour objectifs de décliner ces 3 axes en fiche action concrète au service des élèves.

6. Délégués

► Comme chaque année, les classes ont choisi leurs représentants. Les délégués des élèves sont réunis une fois par mois et travaillent sur une thématique particulière. Ils sont très heureux de constater que leurs projets se concrétisent.

► La réunion de rentrée était celle de présentation, destinée à choisir les thèmes de l'année. En premier lieu, plusieurs thèmes se sont imposés :

■ La relecture du règlement de la cour rédigé l'année dernière par les enfants.

Après discussion, ce règlement a été modifié par les élèves puisque certaines situations ne se posaient plus suite au retour à 4 jours.

Il est rappelé que ce règlement créé par et avec les enfants prévoient des sanctions et des réparations. Ces sanctions et réparations ont été modifiées sur quelques points puis ce règlement a été adopté à l'unanimité.

Une présentation du règlement ainsi modifié a été fourni pour chaque classe de façon à disposer d'un support de discussion.

■ Le second point abordé était plus une discussion collective sur un sujet ouvert :

Faut-il aller dire aux enseignants (ou animateurs sur temps périscolaire), lorsqu'un enfant fait une grosse bêtise (ex : dégrader les toilettes ?) Est-ce que ce n'est pas « rapporter » et cela ne se fait pas ?

Réponse : ce n'est pas « rapporter » que d'évoquer des dégradations faites par un élève, c'est au contraire important de faire apprendre les bons comportements pour avoir une école agréable, et il faut faire savoir au fautif qu'il n'est pas au-dessus des lois. C'est pour le bien de tous. Et il ne faut pas non plus avoir peur si le fautif fait des menaces : au contraire, ce sera lui qui aura des ennuis s'il a ce raisonnement, pas l'enfant qui fait une bonne action pour l'école.

■ Enfin les délégués sont repartis avec une proposition à discuter dans chaque classe :

- 3 choses positives dans l'école.
- 3 choses à améliorer.

7. ENT

► L'école s'est dotée depuis 3 ans maintenant d'un ENT. Il s'agit de Prim OT qui est l'ENT académique.

Certains enseignants ont déjà commencé son utilisation avec leurs élèves et les familles.

Toutes les classes de l'école dispose de cet accès ENT. A noter qu'il n'y a pas d'obligation pour les enseignants de l'utiliser. Ce choix est à l'initiative de l'enseignant s'il considère que c'est un outil qui s'inscrit dans ses pratiques de classe.

Monsieur Gautier indique qu'il est parfois difficile d'utiliser PRIMOT dans un foyer sans écran.

M. Chamart indique que les devoirs sont mis dans l'ENT ainsi que dans l'agenda pour la majorité des enseignants.

Cet outil doit être vu comme utile et différent dans son utilisation en comparaison des écrans traditionnels.

8. Intervenants extérieurs

► Interventions Musique : Plusieurs intervenants musicaux interviennent sur l'école cette année.

Toutes les classes ne sont pas concernées. Mais pour celles qui le sont, elles bénéficieront de 26 séances jusqu'à fin mai 2025.

Un intervenant musical, Marius Beck intervient donc dans les classes de Mme Barbé/Boulic et celle de Mme Baptiste.

Mme Saliba intervient pour les CE2 de Mme Nyambi et M. Finet et enfin Mme Plouzennec intervient pour les CP de Mme Beaumanoir et les CM1 de M. Finet et de Mme Poubanne.

Madame Poubanne indique que les CM1 ont été rassemblés pour une seule chorale et que cela se passe bien.

Monsieur GAUTIER demande s'il y aura une représentation.

Il est répondu que rien n'est prévu pour l'instant mais que des enregistrements seront faits dans le cadre de la Webradio.

► Interventions rugby : Lors de la semaine olympique l'année dernière, des interventions rugby avaient donné entière satisfaction. C'est la raison pour laquelle ils ont été à nouveau sollicités cette année pour des interventions à destination des CM1 et CM2. Les dates ne sont pas encore arrêtées mais ce sera lors des périodes 3 ou 4 2025 le vendredi matin.

► Comme les années passées, les classes de CM1 et CM2 bénéficieront d'interventions en Hand-ball à raison d'une heure par semaine pendant une période de 6 semaines.

Les interventions auront lieu sur la période 5.

Madame Taillard demande s'il y a des interventions pour les plus jeunes.

M. Chamart indique qu'il y a des interventions tennis pour les cycles 2 en fin d'année.

9. PPMS

► Rappel : Le PPMS c'est le **Plan Particulier de Mise en Sécurité** de l'école.

Il a pour but d'établir un protocole organisationnel en cas de danger.

2 exercices ont déjà eu lieu :

- L'alerte Incendie le 13 septembre dernier.

Il s'est déroulé conformément au protocole prévu.

- L'exercice Attentat-Intrusion a eu lieu le 10 octobre.

Lui ne s'est pas déroulé comme prévu puisque le système de déclenchement de l'alarme ne fonctionne plus suite à la liquidation de la société gestionnaire. L'école ne dispose plus actuellement de système d'alerte efficace. Avant la mise en place du système d'alarme, il revenait au directeur de prévenir les collègues d'une intrusion en sortant dans la cour et en soufflant dans une corne de brume. La protection de tout un établissement scolaire ne peut raisonnablement pas s'appuyer sur un tel dispositif...

Il est donc impératif d'envisager un nouveau dispositif efficace.

Monsieur Bouvier indique que la municipalité est en cours de recherche d'une entreprise pour reprendre le dispositif actuel mais qu'aucune n'a accepté jusqu'à présent. Toutefois la mise en place d'un nouveau dispositif a été budgétée pour 2025 avec un dispositif sans fil fonctionnant avec une télécommande. Le coût n'est pas actuellement connu, ce sera voté en mars 2025. Ce dispositif aurait l'avantage de pouvoir être conservé après les travaux de rénovation de l'école puisque ces boîtiers seraient autonomes et déplaçables.

10. Fonctionnement de l'école

► Il ne s'agit pas ici de revenir sur l'ensemble des débats qui avaient agité l'école l'année dernière mais de faire un premier point sur les changements mis en œuvre après 2 mois d'école.

Pour rappel, l'école est repassée à 4 jours en septembre dernier. Les premiers retours des enseignants sont plutôt positifs pour le fonctionnement de classe avec des après midi ou le temps de travail est plus efficient. Le fait d'avoir concentré 3h15 le matin est aussi une bonne chose.

Après des échanges de l'équipe enseignante, nous avons constaté une nette amélioration dans le fonctionnement de l'école. L'organisation semble mieux comprise des enfants. Le personnel recruté au périscolaire semble mieux répondre aux enjeux, c'est positif.

Monsieur Bouvier indique que la moitié de l'équipe a changé et qu'il est possible qu'elle ne soit pas opérationnelle immédiatement. Il rappelle également la difficulté pour la municipalité de recruter de nouveaux animateurs et que très souvent ce sont des débutants manquant d'expérience et qu'il faut donc former.

Mme Péguin a par ailleurs prévu 3 réunions annuelles qui réunira des animateurs, des enseignants et des parents d'élèves pour évoquer le fonctionnement du temps méridien, qui l'an dernier avait posé de nombreux problèmes.

► Par ailleurs, nous rencontrons un problème à la fois sur les retards et les absences. En effet, de trop nombreux retards perturbent le fonctionnement de l'école. De trop nombreuses absences ne sont pas signalées ou justifiées. Nous avons prévu de travailler collectivement sur un protocole lié aux absences que nous vous présenterons prochainement.

Les retards occasionnent une gêne importante car les parents sonnent très souvent au portail, ce qui dérange trop souvent les classes. Sur une semaine complète, il y a des très nombreuses entrées et sorties des élèves (environ une vingtaine par jour). Le code a été transmis aux familles lorsque les sorties sont régulières mais se pose le problème des taxis qui changent très souvent et qui ne se transmettent pas le code.

Les parents évoquent les difficultés très importantes de la circulation sur le parking de l'école. De trop nombreux parents ont du mal à accéder au parking ou à en sortir. Ils demandent de l'aide pour réguler et fluidifier la circulation.

Monsieur Bouvier indique qu'effectivement le parking n'est pas très adapté à la circulation. Le problème sera remonté aux policiers municipaux.

Mme Picquier indique que lorsqu'il pleut, les difficultés sont encore plus grandes.

Mme saulnier évoque également le problème des 3 taxis pour les élèves d'ULIS qui ne disposent que de 2 places de parking.

11. Budget mairie, travaux à prévoir et à venir

► Demande d'investissement pour l'année 2024:

- Achats d'outils pédagogiques : mallettes, jeux, fichiers pédagogiques, guide du maîtres, valises pédagogiques (3000 €).

Matériel

- Achat d'une plastifieuse professionnelle (480 €).
- Achat d'une machine à découper (300 €)
- Un meuble à tiroir (500 €)

Informatique :

- Remplacement des lampes de 6 vidéoprojecteurs (2500 €)
- Remplacement d'un vidéo projecteur (2000 €)

Toutes ces demandes ont été validées par la municipalité.

La demande de 3000 € pour les outils exceptionnels ont même été intégrés au budget de fonctionnement ce qui est formidable pour nous, car les commandes s'en trouvent facilitées.

Nous remercions à nouveau la municipalité d'offrir à Bléré des moyens confortables pour travailler.

Il est également rappelé que le photocopieur actuel montre des signes de faiblesse et qu'il va falloir envisager de le changer. Il est rappelé qu'une demande de photocopieur couleur avait été faite l'année dernière.

Monsieur Bouvier indique que le coût d'une copie couleur est 10 fois plus important et que ce serait une charge trop importante pour la commune étant donné le nombre important de photocopies réalisées.

► Dans les travaux à prévoir :

- Sécurisation de la balustrade qui se trouvent aux bouts des couloirs du 2^{ème} étage.
- Installation du filet de football
- Réparer et matérialiser au sol les bancs de l'école (banc de l'amitié).
- Déplacement d'un but de hand ball pour réduire la taille du terrain et laisser de la place aux enfants qui ne jouent pas au football.
- Voir les demandes Open GST pour le jardin de l'école par les services techniques.
- Demande de pose d'une sonnerie automatique avec un relais dans la cour du bas.

► Prise de parole de M. Bouvier (adjoint aux affaires scolaires) :

Monsieur Bouvier prend note de toutes les demandes qui seront transmises aux services techniques.

12. Sorties et projets des classes

Tout au long de l'année, les classes, l'école s'engagent dans des projets. Vous avez eu l'année dernière l'occasion de voir la très grande variété et richesse des projets menés tout au long de l'année.

► **Spectacle au CSC** : Toutes les classes de l'école ont assisté le 24 septembre dernier à un spectacle « Concerto les Malossols ». Ce spectacle a été très apprécié par l'ensemble des élèves.

► **Projet classe découverte** : Les 2 classes de CM2 vont partir cette année en classe découverte sur 5 jours. Nous sommes encore en cours de finalisation du projet.

Toutefois, nous sommes confrontés à une très nette augmentation des tarifs aussi bien des centres que des compagnies de transport. Des augmentations de l'ordre de 30 %.

Jusqu'à présent, nous nous étions engagés pour que les voyages scolaires ne dépassent pas 100 €. Nous allons essayer de tenir cet engagement mais cela n'est pas certain.

Monsieur Bouvier indique que la demande de subvention pour la classe découverte doit être transmise à la municipalité avant le 4 décembre.

► **Projet Webradio** : L'année dernière 6 classes ont participé à la construction d'une webradio c'est-à-dire d'une émission de radio qui a duré 1h. Cette émission est encore podcastable sur le site webradio de l'académie Orléans-tours. A nouveau cette année, des classes vont s'investir dans ce projet très porteur pour les apprentissages.

► **Projet Journée anglaise** : Comme l'an dernier, nous ré-organisons une journée anglaise avec différents ateliers autour de la langue anglaise. La date a été fixée au vendredi 28 mars. Attention cette journée est obligatoirement soumise à la présence et la participation de nombreux parents.

► **Projet jardin** : Depuis 4 ans maintenant, nous avons lancé conjointement avec le péricolaire et le centre de loisir notre projet jardin. L'année passée, toutes les classes sont allées travailler dans le

jardin. L'organisation du jardin est tri-partite avec le périscolaire l'école et l'ALSH et avec un cahier des charges.

A nouveau cette année, ils iront avec leur maîtresse ou maître mettre la main dans la terre.

Au programme : Finit la clôture du jardin, installer les épouvantails fabriqués l'année dernière et plantations diverses.

Une date d'inauguration est fixée : le vendredi 23 mai.

► **Projet photo :** Plusieurs classes vont travailler en lien avec le club de photo de Bléré. Le but est de participer à l'exposition « Regards » qui aura lieu les 5 et 6 avril 2025. L'idée de ce projet est de sensibiliser les enfants à la photo et à différentes techniques adaptées à leur âge. Attention, seule une sélection de photo sera exposée au CSC. Les autres photos le seront lors de la fête de l'école.

► **Projet d'accueil des GS :** La cérémonie d'accueil des GS sera également reconduite sans doute sous la même forme même si nous allons réfléchir à la faire évoluer.

► **Cross du collège :** Les CM2 ont participé au cross du collège avec les classes de 6^{ème} le 11 octobre dernier avec de belles performances de nos CM2 puisque certains se sont classés dans le top 5 au classement général.

► **Tournoi de hand ball :** En fin d'année, à la suite du cycle hand ball, un tournoi sera organisé pour les élèves de cycle 3. L'an dernier, il avait été fait dans les gymnases à cause des fortes chaleurs. Il devrait normalement être organisé en extérieur.

► **Visite du collège :** Elle concerne les CM2 en fin d'année. Nous espérons pouvoir y passer une journée complète cette année. Nous renouvellerons notre demande lors du prochain conseil école-collège.

► Les CM2 participeront aux « Petits champions de la lecture ».

► Les CP et les CP/CE1 participeront à la journée des 100 jours.

► Les photos de classes auront lieu le vendredi 8 novembre.

13. APE

► Prise de parole de l'APE pour présenter les grandes dates de l'année :

Noël : une tombola sera organisée avec un tirage au sort courant décembre (la journée du 16 décembre est proposée)

L'APE sera présente au marché de Noël le 7 décembre. Les ventes et activités proposées restent à affiner.

L'APE organisera une vente de sapin. L'association souhaite toucher une clientèle plus large que les parents des écoles via le site HelloAsso.

Pour la vente des chocolats, il est proposé de se renseigner auprès de la Chocolaterie GOURMANDE à Amboise pour remplacer ceux d'initiative dans l'esprit de rester un maximum local. Les ventes se feront probablement à pâques.

Ventes : plusieurs ventes seront proposées dans l'année. L'équipe souhaite proposer de nouvelles ventes. Les ventes des gâteaux BIJOUX ou Saint Michel sont évoquées.

Carnaval : Un stand sera proposé avec des ventes à définir (crêpes, boissons etc). Le carnaval 2025 aura lieu le 30 mars.

Kermesse : La date est déjà fixée au vendredi 27 juin. Le partenariat avec le périscolaire a été apprécié et l'équipe souhaite le renouveler en apportant des améliorations.

L'APE renouvelle son besoin de nouveaux parents pour l'ensemble de ces manifestations. Ces nouveaux parents sont importants car il faut envisager la transition. Beaucoup de parents vivent leur avant-dernière année au sein de l'APE. L'APE s'engage cette année à fournir une subvention de 4000 à 4500 € pour le financement des différents projets. Un évènement gratuit ou un cadeau à toutes les classes de l'école est en réflexion à la suite des bénéfices réalisés l'année dernière. Le sujet est en réflexion et sera discuté avec les enseignants.

Questions diverses

La séance est levée à 20h42

Signature du président :

M. Chamart



Signature des secrétaires :

Mme Dupuet

